Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 7 OCTOBRE 2015

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 15, NUMÉRO 3

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 6 octobre 2015.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

— Le Conseil a approuvé deux hypothèses de modification du plan de répartition pour deux écoles de la ville de Chambly, soit les écoles De Bourgogne et Sainte-Marie, afin que ces hypothèses soient soumises à une consultation auprès des conseils d'établissement desdites écoles.

La modification du plan de répartition de ces deux écoles est rendue nécessaire par la construction d'une nouvelle école primaire à Chambly, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2016. Les rues de la ville, qui font présentement toute partie du territoire de ces deux écoles avoisinantes, doivent être partagées entre ces deux écoles et la nouvelle école. Toute l'information au sujet de cette consultation est disponible sur le site Web de la CSP.

La date de retour des avis sur cette consultation est fixée au 13 novembre 2015.

Le Conseil adoptera le nouveau plan de répartition à sa séance ordinaire du 1er décembre.

— Le Conseil a adopté une résolution visant à maintenir le statu quo quant au plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil/McMasterville pour la rentrée scolaire 2016, afin notamment d'assurer la stabilité d'affectation des élèves.

La construction d'une nouvelle école primaire à McMasterville, faisant suite à l'incendie de l'école La Farandole à l'été 2014, avait rendu nécessaire une réflexion quant au plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil/McMasterville.

— Le Conseil a approuvé le projet de *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2016-2017* et a mandaté le Service de l'organisation scolaire afin qu'il tienne une consultation sur ce projet auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion.

La consultation se tiendra du 7 octobre au 13 novembre 2015.

— Le Conseil a mandaté le directeur général et le directeur du Service des ressources matérielles pour mettre en vente l'immeuble excédentaire situé au 790, boulevard Quinn à Longueuil.

Le Conseil a mandaté la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de réaliser cette vente, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

En effet, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, le Plan de redressement budgétaire de la Commission scolaire des Patriotes 2015-2016 nécessite la vente d'immeubles excédentaires.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 3 novembre 2015, à 19 h 00

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT